



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

● **Livrets scolaires
pour le baccalauréat général**

ENCART
BO, n°7
du 15-2-2001

SOMMAIRE

LIVRETS SCOLAIRES

- III Présentation des nouveaux livrets scolaires
des séries générales
N.S. n° 2001-027 du 8-2-2001 (NOR : MENE0100257N)
- VI Livrets scolaires pour l' examen
du baccalauréat général
A. du 15-1-2001.JO du 23-1-2001
(NOR : MENE0100050A)
- VII Annexe I
Livrets scolaires des séries générales
- VII Livret scolaire pour la série scientifique (S)
- XX Livret scolaire pour la série littéraire (L)
- XXXVI Livret scolaire pour la série économique et sociale (ES)

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX LIVRETS SCOLAIRES DES SÉRIES GÉNÉRALES

N.S. n° 2001-027 du 8-2-2001

NOR : MENE0100257N

RLR : 544-0a

MEN - DESCO A3

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie;
au directeur du service interacadémique des examens
et concours d'Ile-de-France; aux proviseurs et
proviseurs; aux professeures et professeurs*

■ L'arrêté du 15 janvier 2001 modifiant l'arrêté du 17 mars 1994 modifié, relatif aux livrets scolaires pour les examens des baccalauréats général et technologique, paru au Journal officiel du 22-23 janvier 2001 et publié dans le présent B.O., apporte un certain nombre de modifications au livret scolaire des séries générales. La présente note de service a donc pour objet de commenter les nouvelles dispositions introduites par cet arrêté.

I - Présentation des nouveautés

a) Sur la forme

Il est créé un livret scolaire par série, identifiée

par une couleur spécifique: série ES, livret de couleur bleu foncé, série L, livret de couleur rouge turc, série S, livret de couleur vert vif.

D'autres aménagements ont également été apportés à la présentation générale des livrets. Ainsi, le nom, le prénom et la date de naissance de l'élève figurent désormais en haut de chaque double page. Par ailleurs, l'en-tête de la colonne relative au nom et à la signature du professeur a été modifiée pour tenir compte de l'introduction d'activités dont l'évaluation nécessite la participation de plusieurs enseignants, comme les travaux personnels encadrés. Enfin, la dernière page relative à l'information des jurys a été modifiée pour tenir compte de la suppression des jurys spécifiques et la colonne relative à la répartition des avis en pourcentage de l'effectif de la classe a été supprimée pour la classe terminale.

b) Sur le fond

Les nouveaux livrets tirent les conséquences, en termes de présentation et de contenu, des aménagements induits par la réforme des lycées en matière de réglementation du baccalauréat général, d'enseignements et de programmes des séries générales. En l'état actuel, ils intègrent toutes les modifications induites par les nouveaux dispositifs et les disciplines faisant l'objet d'un renouvellement de programme. Néanmoins, ces nouveaux livrets ne sont pas définitifs quant au libellé des items d'évaluation, puisque ceux-ci sont fonction des programmes appliqués. Au fur et à mesure de la mise en application des programmes rénovés, les items des disciplines concernées sont donc susceptibles d'être remaniés. Durant cette phase transitoire, les items modifiés seront introduits par le biais de feuillets dans les nouveaux livrets, ce qui ne devrait pas remettre en cause leur architecture générale.

c) Les nouveaux dispositifs de la réforme des lycées : TPE, ECJS et AEA

Les travaux personnels encadrés (TPE), l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) et les ateliers d'expression artistique (AEA) font chacun l'objet d'une rubrique spécifique permettant aux enseignants d'apprécier les principales compétences attendues des élèves dans le cadre de ces activités. Il n'est pas prévu d'évaluation chiffrée.

Les travaux personnels encadrés (TPE)

Pour les TPE, six items ont été arrêtés:

- Capacité à sélectionner et à analyser des informations
- Capacité à adapter la démarche au sujet
- Pertinence de la production au regard du sujet
- Clarté et pertinence de la synthèse écrite
- Capacité à défendre oralement son travail et à répondre aux questions
- Implication personnelle dans le travail en équipe

L'éducation civique, juridique et sociale (ECJS)

Pour l'ECJS, les items sont les suivants:

- Recherche et analyse de l'information
- Qualité des productions (écrites, orales,

audiovisuelles...)

- Aptitude à argumenter dans un débat
- Maîtrise des connaissances

Les ateliers d'expression artistique (AEA)

Les items arrêtés pour évaluer cette activité sont les suivants:

- Assiduité et investissement personnel
- Maîtrise des outils et des langages en jeu dans l'atelier
- Acquisition d'une culture artistique
- Capacité d'analyse critique
- Capacité d'expérimentation

d) L'évaluation des capacités expérimentales

En application de la note DESCO A3 n° 889 transmise aux recteurs le 20 novembre 2000 sur l'évaluation des capacités expérimentales en physique-chimie et en sciences de la vie et de la Terre, un espace a été réservé dans le livret de la série S pour reporter la note obtenue lors de cette évaluation.

II - Les disciplines avec de nouveaux items

La logique générale qui a prévalu à la modification des items des différentes disciplines est celle de l'entrée en vigueur de nouveaux programmes. Les exceptions à ce principe ont été motivées par le souci de préserver un équilibre dans les items d'une discipline à travers les différents niveaux, comme pour les arts. À terme, néanmoins, avec le renouvellement des programmes, tous les items devaient donc être rénovés. Ainsi, seuls les items de l'enseignement scientifique en séries ES et L et de mathématiques-informatique en série L ont été modifiés. Pour les autres disciplines, les items sont restés pour l'instant inchangés mais sont appelés à évoluer au fur et à mesure de l'entrée en application des nouveaux programmes. Les arts font toutefois exception et les items des différentes spécialités ont été rénovés et harmonisés.

III - Les cas particuliers

a) Dispositions transitoires

Les nouveaux livrets scolaires concernent dès

cette année tous les élèves de seconde générale et technologique et tous les élèves de première des séries générales. Pour ces derniers, il conviendra de reporter dans le nouveau livret toutes les informations relatives à la scolarité antérieure et notamment celles relatives à la classe de seconde qui figuraient dans l'ancien livret.

b) Les changements de série

Dans le cas particulier des élèves autorisés à changer de série entre la classe de première et la

classe terminale, un nouveau livret correspondant à la série de la classe terminale devra également être adopté, en prévoyant également le report des informations relatives à la scolarité antérieure.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

LIVRETS SCOLAIRES POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

A. du 15-1-2001. JO du 23-1-2001

NOR : MENE0100050A

RLR : 544-0b

MEN - DESCO A3

Vu D. n° 93-1092 du 15-9-1993 mod.; A. du 15-9-1993 mod.; A. du 17-3-1994 mod.; A. du 18-3-1999 mod.; A. du 18-3-1999 mod.; avis du CSE du 21-12-2000; avis du CNEA du 30-11-2000

Article 1 - Les dispositions de l'arrêté du 17 mars 1994 modifié, relatif aux livrets scolaires pour les examens des baccalauréats général et technologique sont **abrogées** pour ce qui concerne le baccalauréat général.

Article 2 - Le livret scolaire présenté par les candidats au baccalauréat général, en application du décret du 15 septembre 1993 modifié, portant règlement général du baccalauréat général susvisé, est établi conformément aux modèles figurant en annexe I du présent arrêté.

Article 3 - La couverture pour le livret scolaire des séries générales sera de la qualité "dossier 250 g", de couleur bleu foncé pour la série ES, rouge turc pour la série L et vert vif pour la série S.

Article 4 - Les dispositions du présent arrêté prendront effet à compter de la session 2002 du

baccalauréat général. Elles s'appliquent donc aux élèves scolarisés en classe de seconde et de première à partir de la rentrée de l'année scolaire 2000-2001 et aux élèves scolarisés en classe terminale à partir de la rentrée de l'année scolaire 2001-2002.

Article 5 - Pour les élèves scolarisés en classe de seconde au cours de l'année scolaire 1999-2000, les informations relatives à la scolarité du candidat d'une part, à l'évaluation chiffrée et à l'appréciation du professeur de français en classe de seconde d'autre part, doivent être insérées sous la forme d'un encart, dans les livrets scolaires définis par le présent arrêté.

Article 6 - Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

Annexe I

LIVRETS SCOLAIRES DES SÉRIES GÉNÉRALES

Ministère de l'éducation nationale

LIVRET SCOLAIRE
pour l'examen du baccalauréat général

SÉRIE SCIENTIFIQUE (S)

(Arrêté du 17 mars 1994 modifié)

NOM DU CANDIDAT:
Prénoms :
Date de naissance:
Adresse :
Établissement :

Cette présentation du livret scolaire a pour objectif de permettre aux examinateurs à l'issue des épreuves orales et aux jurys lors des délibérations de mieux prendre en compte le travail effectué par les élèves au cours de leur scolarité en classe de première et terminale.

Afin de faciliter le travail des professeurs qui ont la charge de renseigner le livret scolaire et son utilisation par les examinateurs, il est utile de préciser l'objectif de chacune des rubriques qui le constituent et, le cas échéant, la manière dont elles doivent être remplies.

1 - L'évaluation chiffrée des résultats

Elle fait apparaître non seulement la progression de l'élève au cours des trois trimestres mais permet aussi de situer ses résultats par rapport à la classe.

2 - Les appréciations des professeurs

Elles sont complétées par une indication du niveau atteint par l'élève dans la maîtrise d'un certain nombre de savoirs et de savoir-faire considérés comme fondamentaux pour chaque discipline.

3 - Informations relatives à l'établissement ou à la classe

Cette rubrique permet au chef d'établissement de porter à la connaissance du jury des renseignements qu'il estime indispensables sur la structure pédagogique de l'établissement ou sur les conditions de déroulement de l'année scolaire.

4 - Les avis de l'équipe pédagogique

À côté des catégories, "avis très favorable/avis favorable/doit faire ses preuves à l'examen", la catégorie "avis assez favorable" doit permettre de distinguer le cas des élèves qui ont fourni un travail régulier et ont obtenu des résultats moyens mais qui leur permettent d'espérer un succès à l'examen, du cas des élèves qui ont eu des résultats médiocres en ayant peu travaillé et qui doivent effectivement faire leurs preuves à l'examen.

Aux termes du décret n° 93-1092 du 15 septembre 1993 modifié portant règlement général du baccalauréat général, **aucun candidat ayant fourni un livret scolaire ne peut être ajourné sans que le jury ait examiné ce livret; le visa du président du jury, accompagné de sa signature, atteste de cette consultation.**

Il est précisé que la consultation du livret scolaire doit avoir lieu lors des délibérations qui suivent le premier groupe d'épreuves et lors des délibérations qui suivent le second groupe d'épreuves. Elle peut en effet permettre au jury, le cas échéant, de relever les notes du candidat des quelques points qui lui manquent pour être admis à l'issue du groupe d'épreuves. En particulier, l'avis de l'équipe pédagogique attribué à chaque élève sera systématiquement communiqué aux membres du jury avant délibération concernant chaque candidat, leur signalant ainsi les cas de contre-performances les plus évidents.

NOM : _____
Prénoms : _____
Date de naissance : _____

Photographie d'identité
avec le cachet de
l'établissement

SCOLARITE AU COLLEGE ET AU LYCEE

Classes	Année scolaire	Etablissement	Commune (2)
6 ^e	___ - ___		
	___ - ___	(1)	
5 ^e	___ - ___		
	___ - ___	(1)	
4 ^e	___ - ___		
	___ - ___	(1)	
3 ^e	___ - ___		
	___ - ___	(1)	
2 ^e	___ - ___		
	___ - ___	(1)	
1 ^{ère}	___ - ___		
	___ - ___	(1)	
Terminale	___ - ___		
	___ - ___	(1)	

FRANCAIS EN CLASSE DE SECONDE

EVALUATION CHIFFREE					APPRECIATION DU PROFESSEUR			NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR
Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle		Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire :			
			<8	≥8 et <12	1 - Satisfaisant	2 - Moyen	3 - Insuffisant	
1 ^{er} tr.								
2 ^e tr.								
3 ^e tr.								

(1) La seconde ligne de chaque classe est prévue pour un éventuel redoublement dont la raison sera indiquée dans la case (1) par l'une des majuscules :

M : raisons médicales ; R : résultats scolaires ; X : autres raisons.

(2) En cas d'études par correspondance, indiquer le domicile de l'élève.

X

L.B.O.
N°7
15 FÉV.
2001

LVRETS SCOLAIRES POUR
LE BACCALURÉAT GÉNÉRAL

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE S
CLASSE DE PREMIERE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Etablissement _____

Effectif de la division _____

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE		APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS		
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe		1	2	3
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES						
FRANCAIS	1er		Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant - Expression écrite - Expression orale - Maîtrise des méthodes - Connaissance et culture - Aptitude à instruire et à organiser les connaissances - Maîtrise de l'orthographe, des règles de ponctuation et de la syntaxe - Maîtrise des repères spatiaux et chronologiques			
	2e					
	3e					
	4e					
HISTOIRE GEOGRAPHIE	1er		- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite			
	2e					
	3e					
	4e					
LANGUE VIVANTE 1	1er		- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite			
	2e					
	3e					
	4e					
LANGUE VIVANTE 2 (étrangère ou régionale)	1er		- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite			
	2e					
	3e					
	4e					
EDUCATION CIVIQUE, JURIDIQUE ET SOCIALE	1er		- Recherche et analyse de l'information - Qualité de l'exposé (claires, exactes, structurées) - Aptitude à argumenter dans un débat - Maîtrise des connaissances - Solidité des connaissances - Capacité de raisonnement - Qualité de l'expression			
	2e					
	3e					
	4e					

2

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE			APPRECIATION DES PROFESSEURS				NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS			
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Tourage des élèves dans une classe	Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire :							
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES											
PHYSIQUE-CHIMIE	1er						1	2	3		
	2e										
	3e										
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1er										
	2e										
	3e										
SCIENCES DE L'INGENIEUR	1er										
	2e										
	3e										
BIOLOGIE-ECOLOGIE	1er										
	2e										
	3e										
AGRONOMIE-TERRITOIRE-CITOYENNETE	1er										
	2e										
	3e										
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er										
	2e										
	3e										
TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES											
TPE				Capacité à sélectionner et à analyser des informations							
				Capacité à adapter la démarche au sujet							
				Pertinence de la production au regard du sujet							
			Clarté et pertinence de la symbolique écrite								
			Capacité à défendre oralement son travail et à répondre aux questions								
			Implication personnelle dans le travail en équipe								

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE S

CLASSE DE PREMIERE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Etablissement

Effectif de la division

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE				APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Moyenne globale	Pourcentage des élèves ayant une moyenne supérieure à :		
				1 - 2 - 3		
OPTIONS FACULTATIVES						
LATIN	1er				Cocher par discipline et par élève le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant - Connaissance de la langue - Maîtrise des méthodes - Connaissance de la civilisation et de la littérature	
	2e					
	3e					
GREC	1er				- Connaissance de la langue - Maîtrise des méthodes - Connaissance de la civilisation et de la littérature	
	2e					
	3e					
LANGUE VIVANTE 3	1er				- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	
	2e					
	3e					
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er				- Maîtrise de l'attribution - Niveau de réalisation - Connaissances - Progres	
	2e					
	3e					
ARTS PLASTIQUES	1er				Savoirs et compétences dans : - la composition artistique et technique - la composition culturelle - l'investissement personnel	
	2e					
	3e					
CINEMA-AUDIOVISUEL	1er				Savoirs et compétences dans : - la composition artistique et technique - la composition culturelle - l'investissement personnel	
	2e					
	3e					

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE				APPRECIATION DES PROFESSEURS										NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS									
	Note moyenne de l'élève de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle	1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant	Chacun par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant																			
					1	2	3																	
DANSE	1er			- Savoirs et compétences dans : - La composante esthétique et technique - Investissement personnel																				
	2e																							
	3e																							
	4e																							
HISTOIRE DES ARTS	1er			- Savoirs et compétences dans : - la recherche documentaire - la composante culturelle - Investissement personnel																				
	2e																							
	3e																							
	4e																							
MUSIQUE	1er			- Savoirs et compétences dans : - la composante esthétique et technique - la composante culturelle - Investissement personnel																				
	2e																							
	3e																							
	4e																							
THEATRE-EXPRESSION DRAMATIQUE	1er			- Savoirs et compétences dans : - la composante esthétique et technique - la composante culturelle - Investissement personnel																				
	2e																							
	3e																							
	4e																							
HIPPLOGIE ET EQUITATION	1er			- Aptitudes et investissement personnel - Acquisition des connaissances - Maîtrise de l'équitation																				
	2e																							
	3e																							
	4e																							
ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE																								
PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES	1er			- Aptitudes et investissement personnel - Maîtrise des outils et des langages en jeu dans l'atelier - Acquisition d'une culture artistique - Capacité d'analyse critique - Capacité d'expérimentation																				
	2e																							
	3e																							
	4e																							
- Maîtrise des outils, des techniques et des langages spécifiques au support choisi - Capacité d'analyse et de réflexion dans le domaine culturel) - Capacité de mise en œuvre de projets artistiques dans le domaine choisi - Aptitudes et investissement personnel - Relations avec les autres élèves dans le groupe																								

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE S
CLASSE TERMINALE

NOM DE L'ELEVE : _____
Prénoms : _____
Date de naissance : _____

Etablissement _____

Effectif de la division _____

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE			APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe		
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES					
HISTOIRE GEOGRAPHIE	1er			Cocher par discipline et par culture le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant	
	2e				
	3e				
PHILOSOPHIE	1er			- Aptitude à mémoriser et à organiser les connaissances - Maîtrise de l'explication raisonnée de documents - Maîtrise des repères spatiaux et chronologiques	
	2e				
	3e				
LANGUE VIVANTE 1	1er			- Travail - Progrès - Résultats	
	2e				
	3e				
LANGUE VIVANTE 2 (étrangère ou régionale)	1er			- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	
	2e				
	3e				
EDUCATION CIVIQUE, JURIDIQUE ET SOCIALE	1er			- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	
	2e				
	3e				
MATHEMATIQUES	1er			Recherche et analyse de l'information Qualité des productions (écrites, orales, audiovisuelles, ...)	
	2e				
	3e				
MATHEMATIQUES	1er			- Sollicité des connaissances - Capacité de raisonnement - Qualité de l'expression	
	2e				
	3e				

1 2 3

6

DISCIPLINES	EVALUATION CHIMÈRE				APPRECIATION DES PROFESSEURS				NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle >= 10	1	2	3		
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES									
PHYSIQUE-CHEMIE	1er								
	2e								
	3e								
	4e								
	5e								
Capacités expérimentales									
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1er								
	2e								
	3e								
	4e								
	5e								
Capacités expérimentales									
SCIENCES DE L'INGENIEUR	1er								
	2e								
	3e								
	4e								
	5e								
ou									
BIOLOGIE-ECOLOGIE	1er								
	2e								
	3e								
	4e								
	5e								
ou									
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er								
	2e								
	3e								
	4e								
	5e								
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE									
MATHEMATIQUES	1er								
	2e								
	3e								
	4e								
	5e								
ou									
PHYSIQUE-CHEMIE	1er								
	2e								
	3e								
	4e								
	5e								
ou									

Objectif par discipline et par année le niveau de maîtrise de l'élève scolaire :

- 1 - Satisfaisant
- 2 - Moyen
- 3 - Insuffisant

Connaissances : méthodes, explications
- Pratique de la démarche scientifique
- Aptitude à utiliser l'information scientifique

Utilisation des connaissances
- Soins de démarche : formulation de problèmes biologiques et écologiques, pratique de démarches scientifiques
- Capacité de synthèse
- Maîtrise de la communication scientifique

Acquisition et utilisation des connaissances
- Méthode et rigueur dans l'analyse
- Capacité à commenter et justifier les résultats
- Capacité à exploiter des résultats expérimentaux

Connaissances acquises
- Capacité d'observation et d'analyse
- Capacité à interpréter des observations, des résultats
- Capacité à synthétiser, à résumer
- Capacité à retrouver les connaissances

Niveau de l'élève
- Niveau de réalisation
- Connaissances
- Pratiques

Capacité des connaissances
- Niveau de l'élève
- Qualité de l'argument
- Qualité de l'exposition

Connaissances : méthodes, explications
- Pratique de la démarche scientifique
- Aptitude à utiliser l'information scientifique

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFRÉE				APPRECIATION DES PROFESSEURS												NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne arithmétique de l'élève de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne satisfaisante	Cocher par discipline et par année le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire.													
					1 2 3												
OPTIONS FACULTATIVES																	
LANGUE VIVANTE 3 (étrangère ou régionale)	1er																
	2e																
	3e																
	4e																
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er																
	2e																
	3e																
	4e																
ARTS PLASTIQUES OU CINEMA-AUDIOVISUEL	1er																
	2e																
	3e																
	4e																
DANSE OU HISTOIRE DES ARTS	1er																
	2e																
	3e																
	4e																
MUSIQUE OU THEATRE-EXPRESSION DRAMATIQUE	1er																
	2e																
	3e																
	4e																

A R T S

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE S
CLASSE TERMINALE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____
Prénoms : _____
Date de naissance : _____

Etablissement

Effectif de la division

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE				APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle >= 8 et <= 12	Cocher par discipline et par entrée le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant		
OPTIONS FACULTATIVES						
HIPPOLOGIE ET EQUITATION	1er					
	2e					
	3e					
	tr.					
ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE						
	1er					
	2e					
	3e					
	tr.					
PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES						
	1er					
	2e					
	3e					
	tr.					
	1er					
	2e					
	3e					
	tr.					
	1er					
	2e					
	3e					
	tr.					

Cocher par discipline et par entrée le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire :
1 - Satisfaisant
2 - Moyen
3 - Insuffisant

Assiduité et investissement personnel
- Acquisition des connaissances
- Maîtrise de l'exécution

Assiduité et investissement personnel
- Maîtrise des outils et des langages en jeu dans le atelier
- Acquisition d'une culture artistique
- Capacité d'analyse critique
- Capacité d'expérimentation

Maîtrise des outils, des techniques et des langages
- Capacité d'analyse critique
- Capacité d'investissement personnel
- Capacité de réflexion dans le domaine culturel du support
- Acquisition d'une culture dans le domaine abordé
- Assiduité et investissement personnel
- Relations avec les autres élèves dans le groupe

CLASSE TERMINALE

Informations particulières relatives à l'établissement ou à la classe susceptibles d'éclairer le jury :

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE			VISA et éventuellement OBSERVATIONS du Chef d'Etablissement	VISA du Président du jury
Effectif de la division	Faire une croix en face de l'avis qui concerne l'élève	Nombre d'avis de chacune des 4 catégories dans la classe		
Avis très favorable				
Avis favorable				
Avis assez favorable				
Doit faire ses preuves à l'examen				
			Date : Signature :	Date : Signature :

Signature de l'élève

Cachet de l'établissement

CLASSE TERMINALE

Informations particulières relatives à l'établissement ou à la classe susceptibles d'éclairer le jury, dans le cas d'un élève redoublant :

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE			VISA et éventuellement OBSERVATIONS du Chef d'Etablissement	VISA du Président du jury
Effectif de la division	Faire une croix en face de l'avis qui concerne l'élève	Nombre d'avis de chacune des 4 catégories dans la classe		
Avis très favorable				
Avis favorable				
Avis assez favorable				
Doit faire ses preuves à l'examen				
			Date : Signature :	Date : Signature :

Signature de l'élève

Cachet de l'établissement

Ministère de l'éducation nationale

LIVRET SCOLAIRE
pour l'examen du baccalauréat général

SÉRIE LITTÉRAIRE (L)

(Arrêté du 17 mars 1994 modifié)

NOM DU CANDIDAT:
Prénoms :
Date de naissance:
Adresse :
Établissement :

Cette présentation du livret scolaire a pour objectif de permettre aux examinateurs à l'issue des épreuves orales et aux jurys lors des délibérations de mieux prendre en compte le travail effectué par les élèves au cours de leur scolarité en classe de première et terminale.

Afin de faciliter le travail des professeurs qui ont la charge de renseigner le livret scolaire et son utilisation par les examinateurs, il est utile de préciser l'objectif de chacune des rubriques qui le constituent et, le cas échéant, la manière dont elles doivent être remplies.

1 - L'évaluation chiffrée des résultats

Elle fait apparaître non seulement la progression de l'élève au cours des trois trimestres mais permet aussi de situer ses résultats par rapport à la classe.

2 - Les appréciations des professeurs

Elles sont complétées par une indication du niveau atteint par l'élève dans la maîtrise d'un certain nombre de savoirs et de savoir-faire considérés comme fondamentaux pour chaque discipline.

3 - Informations relatives à l'établissement ou à la classe

Cette rubrique permet au chef d'établissement de porter à la connaissance du jury des renseignements qu'il estime indispensables sur la structure pédagogique de l'établissement ou sur les conditions de déroulement de l'année scolaire.

4 - Les avis de l'équipe pédagogique

À côté des catégories, "avis très favorable/avis favorable/doit faire ses preuves à l'examen", la catégorie "avis assez favorable" doit permettre de distinguer le cas des élèves qui ont fourni un travail régulier et ont obtenu des résultats moyens mais qui leur permettent d'espérer un succès à l'examen, du cas des élèves qui ont eu des résultats médiocres en ayant peu travaillé et qui doivent effectivement faire leurs preuves à l'examen.

Aux termes du décret n° 93-1092 du 15 septembre 1993 modifié portant règlement général du baccalauréat général, **aucun candidat ayant fourni un livret scolaire ne peut être ajourné sans que le jury ait examiné ce livret; le visa du président du jury, accompagné de sa signature, atteste de cette consultation.**

Il est précisé que la consultation du livret scolaire doit avoir lieu lors des délibérations qui suivent le premier groupe d'épreuves et lors des délibérations qui suivent le second groupe d'épreuves. Elle peut en effet permettre au jury, le cas échéant, de relever les notes du candidat des quelques points qui lui manquent pour être admis à l'issue du groupe d'épreuves. En particulier, l'avis de l'équipe pédagogique attribué à chaque élève sera systématiquement communiqué aux membres du jury avant délibération concernant chaque candidat, leur signalant ainsi les cas de contre-performances les plus évidents.

NOM : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Photographie d'identité
avec le cachet de
l'établissement

SCOLARITE AU COLLEGE ET AU LYCEE

Classes	Année scolaire	Etablissement	Commune (2)
6 ^e	___ - ___	(1)	
5 ^e	___ - ___	(1)	
4 ^e	___ - ___	(1)	
3 ^e	___ - ___	(1)	
2 ^e	___ - ___	(1)	
1 ^{ère}	___ - ___	(1)	
Terminale	___ - ___	(1)	

FRANCAIS EN CLASSE DE SECONDE

EVALUATION CHIFFREE				APPRECIATION DU PROFESSEUR			NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR
Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle	Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire :			
			<8 et <12	≥8 et ≥12	1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant	1 2 3	
1 ^{er} tr.					- Expression écrite		
2 ^e tr.					- Expression orale		
3 ^e tr.					- Maîtrise des méthodes		
					- Savoir personnel et culture		

(1) La seconde ligne de chaque classe est prévue pour un éventuel redoublement dont la raison sera indiquée dans la case (1) par l'une des majuscules :

M : raisons médicales ; R : résultats scolaires ; X : autres raisons.

(2) En cas d'études par correspondance, indiquer le domicile de l'élève.

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE L
CLASSE DE PREMIERE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____
Prénoms : _____
Date de naissance : _____

Etablissement _____

Effectif de la division _____

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE		APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe		
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES				
FRANCAIS ET LITTÉRATURE	1er		Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire. 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant - Expression écrite - Expression orale - Méthode des méthodes - Connaissances et culture	
	2e			
	3e			
	4e			
HISTOIRE GEOGRAPHIE	1er		- Activités, langages et la signifier les connaissances - Méthode de l'explication, sources de documents - Méthode des repères spatiaux et chronologiques	
	2e			
	3e			
	4e			
LANGUE VIVANTE 1	1er		- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	
	2e			
	3e			
	4e			
LANGUE VIVANTE 2 (étrangère ou régionale) ou	1er		- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	
	2e			
	3e			
	4e			
LATIN	1er		- Connaissance de la langue - Méthode des méthodes - Connaissance de la civilisation et de la littérature	
	2e			
	3e			
	4e			
EDUCATION CIVIQUE, JURIDIQUE ET SOCIALE	1er		Rédaction et analyse de l'information Qualité des productions (écrites, orales, audiovisuelles, ...)	
	2e			
	3e			
	4e			

Approuvé & argumenté dans un débat
Maîtrise des connaissances

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFRÉE				APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne ≥ 10	Coefficient de pondération		
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES						
MATHÉMATIQUES INFORMATIQUES	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE <small>Cette rubrique est complétée conjointement par les professeurs de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre.</small>	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES AU CHOIX						
LATIN	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
GREC	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
LANGUE VIVANTE 1 (étrangère) ou 2 (étrangère ou régionale)	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
LANGUE VIVANTE 2 (étrangère ou régionale)	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
LANGUE VIVANTE 3 (étrangère ou régionale)	1er					
	2e					
	3e					
	4e					

APPRECIATION DES PROFESSEURS

1 2 3

Coder par discipline et par classe le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire :

1 - Satisfaisant
2 - Moyen
3 - Insuffisant

- Sollicité des connaissances
- Capacité de raisonnement
- Qualité de l'expression
- Connaissance des moyens méthodiques de calcul

- Capacité à mobiliser les connaissances du programme
- Capacité à trier les éléments de la démarche
- Capacité à synthétiser et à échanger de l'information scientifique, communiquer

- Maîtrise de l'écrit
- Niveau d'acquisition
- Connaissances
- Progrès

- Connaissance de la langue
- Maîtrise des méthodes
- Connaissance de la civilisation et de la littérature

- Connaissance de la langue
- Maîtrise des méthodes
- Connaissance de la civilisation et de la littérature

- Compréhension de la langue parlée
- Expression orale
- Compréhension de documents écrits
- Expression écrite

- Compréhension de la langue parlée
- Expression orale
- Compréhension de documents écrits
- Expression écrite

- Compréhension de la langue parlée
- Expression orale
- Compréhension de documents écrits
- Expression écrite

3

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE L.

CLASSE DE PREMIERE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Etablissement

Effectif de la division

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFRE			Cocher par discipline et par centre, le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire :	APPRECIATION DES PROFESSEURS			NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle des élèves de la classe		1	2	3	
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES AU CHOIX								
ARTS PLASTIQUES	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante pratique et esthétique - la composante culturelle - la composante technique et méthodologique Investissement personnel et ouverture sur les autres domaines artistiques.				
	2e							
	3e							
OU	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante pratique et esthétique - la composante culturelle - la composante technique et méthodologique Investissement personnel et ouverture sur les autres domaines artistiques.				
	2e							
	3e							
DANSE	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante pratique et artistique - la composante culturelle - la composante technique et méthodologique Investissement personnel et ouverture sur les autres domaines artistiques.				
	2e							
	3e							
HISTOIRE DES ARTS	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante technique et méthodologique Investissement personnel et ouverture sur les autres domaines artistiques.				
	2e							
	3e							
OU	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante pratique et artistique - la composante culturelle - la composante technique et méthodologique Investissement personnel et ouverture sur les autres domaines artistiques.				
	2e							
	3e							
MUSIQUE	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante pratique et artistique - la composante culturelle - la composante technique et méthodologique Investissement personnel et ouverture sur les autres domaines artistiques.				
	2e							
	3e							
OU	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante pratique et artistique - la composante culturelle - la composante technique et méthodologique Investissement personnel et ouverture sur les autres domaines artistiques.				
	2e							
	3e							

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE		APPRECIATION DES PROFESSEURS				NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne annuelle de l'élève	Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle de la classe	1	2	3		
TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES							
TPE							
<p>Cooperer par disciplines et par cycles, le travail mené sur l'ensemble de l'année scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 - Satisfaction 2 - Moyen 3 - Insuffisant 							
<p>Capacité à sélectionner et à analyser des informations</p> <p>Capacité à adapter le discours au sujet</p> <p>Permanence de la production au regard du sujet</p> <p>Clarté et pertinence de la synthèse écrite</p> <p>Capacité à défendre oralement son travail et à répondre aux questions</p> <p>Implication personnelle dans le travail en équipe</p>							
OPTIONS FACULTATIVES							
LATIN	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
GREC	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
LANGUE VIVANTE 3 (étrangère ou régionale)	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
MATHÉMATIQUES	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
ARTS PLASTIQUES	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
ou							
<p>Connaissance de la langue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des méthodes - Connaissance de la civilisation et de la littérature 							
<p>Connaissance de la langue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des méthodes - Connaissance de la civilisation et de la littérature 							
<p>Connaissance de la langue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la civilisation et de la littérature - Compréhension de documents écrits - Expression écrite 							
<p>Maîtrise de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de réalisation - Connaissances - Progrès 							
<p>Solidité des connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité de raisonnement - Qualité de l'expression 							
<p>Savoirs et compétences dans</p> <ul style="list-style-type: none"> - la composante technique et artistique - la composante culturelle (investissements, personnel) 							

5

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE L

CLASSE DE PREMIERE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Etablissement

Effectif de la division

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE		Choisir par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant	APPRECIATION DES PROFESSEURS			NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de la classe		1	2	3	
OPTIONS FACULTATIVES							
CINEMA-AUDIOVISUEL ou	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
DANSE ou	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
HISTOIRE DES ARTS ou	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
MUSIQUE ou	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
THEATRE-EXPRESSION DRAMATIQUE	1er						
	2e						
	3e						
	4e						

Savoirs et compétences dans :
- la composante artistique et technique
- la composante culturelle
Investissement personnel

Savoirs et compétences dans :
- la recherche documentaire
- la composante culturelle
Investissement personnel

Savoirs et compétences dans :
- la composante artistique et technique
- la composante culturelle
Investissement personnel

Savoirs et compétences dans :
- la composante artistique et technique
- la composante culturelle
Investissement personnel

7

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE L.
CLASSE TERMINALE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Etablissement _____

Effectif de la division _____

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE		APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève		
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES				
HISTOIRE GEOGRAPHIE	1er	Moyenne des épreuves écrites et orales de la classe	Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant	
	2e			
	3e			
	4e			
LITTERATURE	1er	Moyenne des épreuves écrites et orales de la classe	- Aptitude à mémoriser et à organiser les connaissances - Maîtrise de l'orthographe raisonnée de documents - Maîtrise des repères spatiaux et chronologiques	
	2e			
	3e			
	4e			
PHILOSOPHIE	1er	Moyenne des épreuves écrites et orales de la classe	- Expression écrite - Expression orale - Maîtrise des méthodes - Savoir personnel et culture	
	2e			
	3e			
	4e			
LANGUE VIVANTE I	1er	Moyenne des épreuves écrites et orales de la classe	- Travail - Progrès - Résultats	
	2e			
	3e			
	4e			
LANGUE VIVANTE 2 (étrangère ou régionale) ou	1er	Moyenne des épreuves écrites et orales de la classe	- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	
	2e			
	3e			
	4e			
LATIN	1er	Moyenne des épreuves écrites et orales de la classe	- Compréhension de la langue - Maîtrise des méthodes - Connaissance de la civilisation et de la littérature	
	2e			
	3e			
	4e			

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE			APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Taux de réussite des élèves sur une moyenne annuelle		
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES					
EDUCATION CIVIQUE, JURIDIQUE ET SOCIALE				Coherer par discipline et par matière le niveau atteint sur l'ensemble du tronc scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant	
				Recherche et analyse de l'information Qualité des productions (écrites, orales, audiovisuelles,...) Aptitude à argumenter dans un débat Maîtrise des connaissances	
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE				- Maîtrise de l'exécution - Niveau de réalisation - Connaissances - Progress	
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE					
LATIN ou	1er 2e 3e 4e			- Connaissance de la langue - Maîtrise des méthodes - Connaissance de la civilisation et de la littérature	
GREC ou	1er 2e 3e 4e			- Connaissance de la langue - Maîtrise des méthodes - Connaissance de la civilisation et de la littérature	
LANGUE VIVANTE 1 (étrangère) ou 2 (étrangère ou régionale) de complément ou	1er 2e 3e 4e			- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	
LANGUE VIVANTE 2 (étrangère ou régionale) ou	1er 2e 3e 4e			- Compréhension de la langue parlée - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	
LANGUE VIVANTE 3 (étrangère ou régionale) ou	1er 2e 3e 4e			- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite	

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE L
CLASSE TERMINALE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Etablissement _____

Effectif de la division _____

DISCIPLINES	ÉVALUATION CHIFFREE				APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Pourcentage des élèves ayant obtenu la note		
				< 8 et ≥ 12	1 2 3	
				< 13		
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE						
1er						
2e						
3e						
4e						
5e						
6e						
7e						
8e						
9e						
10e						
11e						
12e						
13e						
14e						
15e						
16e						
17e						
18e						
19e						
20e						
21e						
22e						
23e						
24e						
25e						
26e						
27e						
28e						
29e						
30e						
31e						
32e						
33e						
34e						
35e						
36e						
37e						
38e						
39e						
40e						
41e						
42e						
43e						
44e						
45e						
46e						
47e						
48e						
49e						
50e						
51e						
52e						
53e						
54e						
55e						
56e						
57e						
58e						
59e						
60e						
61e						
62e						
63e						
64e						
65e						
66e						
67e						
68e						
69e						
70e						
71e						
72e						
73e						
74e						
75e						
76e						
77e						
78e						
79e						
80e						
81e						
82e						
83e						
84e						
85e						
86e						
87e						
88e						
89e						
90e						
91e						
92e						
93e						
94e						
95e						
96e						
97e						
98e						
99e						
100e						

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Savoirs et compétences dans :

- la composante pratique et artistique

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

- la composante technique et méthodologique

- la composante culturelle

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE				APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle	Coef. de pondération		
TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES						
TPE						
OPTIONS FACULTATIVES						
LATIN	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
GREC	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
LANGUE VIVANTE 3 (étrangère ou régionale)	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
	5e					
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
MATHEMATIQUES	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
A R T S P L A S T I Q U E S	1er					
	2e					
	3e					
	4e					
o n	1er					
	2e					
	3e					
	4e					

Capacité à sélectionner et à analyser des informations
Capacité à aborder la démarche de sujet
Perfection de la production au regard du sujet
Clarté et pertinence de la syntaxe écrite
Capacité à défendre oralement son travail et à répondre aux questions
Implication personnelle dans le travail en équipe

- Connaissance de la langue
- Maîtrise des méthodes
- Connaissance de la civilisation et de la littérature

- Connaissance de la langue
- Maîtrise des méthodes
- Connaissance de la civilisation et de la littérature

- Compréhension de la langue parlée
- Expression orale
- Compréhension de documents écrits
- Expression écrite

- Maîtrise de l'exécution
- Niveau de réalisation
- Connaissances
- Progrès

- Stabilité des connaissances
- Capacité de raisonnement
- Qualité de l'exposition

Savoirs et compétences dans
- la composante technique et artistique
- la composante culturelle
- l'investissement personnel

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE L
CLASSE TERMINALE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____
Prénoms : _____
Date de naissance : _____

Etablissement _____

Effectif de la division _____

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE			APPRÉCIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne supérieure à _____		
CINEMA-AUDIOVISUEL ou	1er			Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'échelle de la notice scolaire : 1 - Satisfaisant 2 - Moyen 3 - Insuffisant Savoirs et compétences dans : - la composante technique et artistique - la composante culturelle Investissement personnel	
	2e				
	3e				
	4e				
DANSE ou	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante technique et artistique - la composante culturelle Investissement personnel	
	2e				
	3e				
	4e				
A R T S HISTOIRE DES ARTS ou	1er			Savoirs et compétences dans : - la recherche documentaire - la composante culturelle Investissement personnel	
	2e				
	3e				
	4e				
MUSIQUE ou	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante technique et artistique - la composante culturelle Investissement personnel	
	2e				
	3e				
	4e				
THEATRE-EXPRESSION DRAMATIQUE	1er			Savoirs et compétences dans : - la composante technique et artistique - la composante culturelle Investissement personnel	
	2e				
	3e				
	4e				

OPTIONS FACULTATIVES

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE			APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe		
ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE					

1 2 3

Coder par discipline et par élève la valeur obtenue sur l'échelle de notation suivante :
1 - Satisfaisant
2 - Moyen
3 - Insuffisant

Assiduité et investissement personnel
Maîtrise des outils et des langages en) par dans l'atelier
Acquisition d'une culture artistique
Capacité d'analyse critique
Capacité d'expérimentation

Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle :
20 - 25 - 30 - 35 - 40 - 45 - 50 - 55 - 60 - 65 - 70 - 75 - 80 - 85 - 90 - 95 - 100

Moyenne annuelle de la classe

CLASSE TERMINALE

Informations particulières relatives à l'établissement ou à la classe susceptibles d'éclairer le jury :

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE			VISA et éventuellement OBSERVATIONS du Chef d'Etablissement	VISA du Président du jury
Effectif de la division	<input style="width: 40px; height: 20px;" type="text"/>	Faire une croix en face de l'avis qui concerne l'élève		
Avis très favorable				
Avis favorable				
Avis assez favorable				
Doit faire ses preuves à l'examen				
Date : Signature :			Date : Signature :	

Signature de l'élève

Cachet de l'établissement

CLASSE TERMINALE

Informations particulières relatives à l'établissement ou à la classe susceptibles d'éclairer le jury, dans le cas d'un élève redoublant :

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE			VISA et éventuellement OBSERVATIONS du Chef d'Etablissement	VISA du Président du jury
Effectif de la division	<input style="width: 40px; height: 20px;" type="text"/>	Faire une croix en face de l'avis qui concerne l'élève		
Avis très favorable				
Avis favorable				
Avis assez favorable				
Doit faire ses preuves à l'examen				
Date : Signature :			Date : Signature :	

Signature de l'élève

Cachet de l'établissement

Ministère de l'éducation nationale

LIVRET SCOLAIRE
pour l'examen du baccalauréat général

SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

(Arrêté du 17 mars 1994 modifié)

NOM DU CANDIDAT:
Prénoms :
Date de naissance:
Adresse :
Établissement :

Cette présentation du livret scolaire a pour objectif de permettre aux examinateurs à l'issue des épreuves orales et aux jurys lors des délibérations de mieux prendre en compte le travail effectué par les élèves au cours de leur scolarité en classe de première et terminale.

Afin de faciliter le travail des professeurs qui ont la charge de renseigner le livret scolaire et son utilisation par les examinateurs, il est utile de préciser l'objectif de chacune des rubriques qui le constituent et, le cas échéant, la manière dont elles doivent être remplies.

1 - L' évaluation chiffrée des résultats

Elle fait apparaître non seulement la progression de l'élève au cours des trois trimestres mais permet aussi de situer ses résultats par rapport à la classe.

2 - Les appréciations des professeurs

Elles sont complétées par une indication du niveau atteint par l'élève dans la maîtrise d'un certain nombre de savoirs et de savoir-faire considérés comme fondamentaux pour chaque discipline.

3 - Informations relatives à l'établissement ou à la classe

Cette rubrique permet au chef d'établissement de porter à la connaissance du jury des renseignements qu'il estime indispensables sur la structure pédagogique de l'établissement ou sur les conditions de déroulement de l'année scolaire.

4 - Les avis de l'équipe pédagogique

À côté des catégories, "avis très favorable/avis favorable/doit faire ses preuves à l'examen", la catégorie "avis assez favorable" doit permettre de distinguer le cas des élèves qui ont fourni un travail régulier et ont obtenu des résultats moyens mais qui leur permettent d'espérer un succès à l'examen, du cas des élèves qui ont eu des résultats médiocres en ayant peu travaillé et qui doivent effectivement faire leurs preuves à l'examen.

Aux termes du décret n° 93-1092 du 15 septembre 1993 modifié portant règlement général du baccalauréat général, **aucun candidat ayant fourni un livret scolaire ne peut être ajourné sans que le jury ait examiné ce livret; le visa du président du jury, accompagné de sa signature, atteste de cette consultation.**

Il est précisé que la consultation du livret scolaire doit avoir lieu lors des délibérations qui suivent le premier groupe d'épreuves et lors des délibérations qui suivent le second groupe d'épreuves. Elle peut en effet permettre au jury, le cas échéant, de relever les notes du candidat des quelques points qui lui manquent pour être admis à l'issue du groupe d'épreuves. En particulier, l'avis de l'équipe pédagogique attribué à chaque élève sera systématiquement communiqué aux membres du jury avant délibération concernant chaque candidat, leur signalant ainsi les cas de contre-performances les plus évidents.

NOM : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Photographie d'identité
avec le cachet de
l'établissement

SCOLARITE AU COLLEGE ET AU LYCEE

Classes	Année scolaire	Etablissement		Commune (2)
6 ^e	____ - ____	(1)		
5 ^e	____ - ____	(1)		
4 ^e	____ - ____	(1)		
3 ^e	____ - ____	(1)		
2 ^e	____ - ____	(1)		
1 ^{ère}	____ - ____	(1)		
Terminale	____ - ____	(1)		

FRANCAIS EN CLASSE DE SECONDE

EVALUATION CHIFFREE				APPRECIATION DU PROFESSEUR			NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR
Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle	Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire :			
			<8 et <12	1 - Satisfaisant	2 - Moyen	3 - Insuffisant	
1 ^{er} tr.			≥12	- Expression écrite	1	2	3
2 ^e tr.				- Expression orale			
3 ^e tr.				- Maîtrise des méthodes			
				- Savoir personnel et culture			

(1) La seconde ligne de chaque classe est prévue pour un éventuel redoublement dont la raison sera indiquée dans la case (1) par l'une des majuscules :

M : raisons médicales ; R : résultats scolaires ; X : autres raisons.

(2) En cas d'études par correspondance, indiquer le domicile de l'élève.

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE ES
CLASSE DE PREMIERE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____
Prénoms : _____
Date de naissance : _____

Etablissement

Etablissement

Etablissement

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE		APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS		
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe		1	2	3
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES						
FRANCAIS	1er		Cocher par discipline et par année le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfait 2 - Moyen 3 - Insuffisant - Expression écrite - Expression orale - Méthode des méthodes - Connaissances et culture			
	2e					
	3e					
	4e					
HISTOIRE GEOGRAPHIE	1er		- Appréhender l'histoire et l'expliquer les civilisations - Méthode de l'analyse, sources de documents - Méthode des repères spatiaux et chronologiques			
	2e					
	3e					
	4e					
LANGUE VIVANTE 1	1er		- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite			
	2e					
	3e					
	4e					
LANGUE VIVANTE 2 (étrangère ou régionale)	1er		- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite			
	2e					
	3e					
	4e					
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	1er		- Connaissances acquises - Méthode des concepts et des outils d'analyse - Capacité d'analyse et d'exploitation des documents - Capacité d'organisation et de synthèse - Qualité d'expression			
	2e					
	3e					
	4e					
EDUCATION CIVIQUE, JURIDIQUE ET SOCIALE	1er		Recherche et analyse de l'information Qualité des productions (écrites, orales, audiovisuelles, ...)			
	2e					
	3e					
	4e					

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFRÉE				APPRECIATION DES PROFESSEURS	NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS		
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	Moyenne annuelle moyenne annuelle	pourcentage des élèves ayant une moyenne annuelle				
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES								
MATHEMATIQUES	1er				Cocher par discipline et par classe le niveau atteint par l'ensemble de l'année scolaire : 1. Satisfaisant 2. Moyen 3. Insuffisant			
	2e			1			2	3
	3e							
	4e							
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (biologie)	1er				- Solitude des connaissances - Capacité de raisonnement - Qualité de l'expression - Capacité à mobiliser les connaissances du programme - Capacité à synthétiser des éléments de la démarche scientifique - Capacité à approfondir et élargir de l'information scientifique, contemporaine			
	2e							
	3e							
	4e							
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er				- Maîtrise de l'adoption - Niveau de réalisation - Connaissances - Progrès			
	2e							
	3e							
	4e							
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES AU CHOIX								
MATHEMATIQUES	1er				- Solitude des connaissances - Capacité de raisonnement - Qualité de l'expression			
	2e							
	3e							
	4e							
ou SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	1er				- Connaissances acquises - Maîtrise des concepts et des outils d'analyse - Capacité d'analyse et d'exploitation des documents - Capacité d'organisation et de synthèse - Qualité d'expression			
	2e							
	3e							
	4e							
LANGUE VIVANTE 1 (étrangère) ou 2 (étrangère ou régionale) de complément	1er				- Compréhension de la langue parlée - Expression orale - Compréhension de documents écrits - Expression écrite			
	2e							
	3e							
	4e							
TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES								
TPE					- Capacité à sélectionner et à analyser des informations - Capacité à réaliser la démarche au sujet - Pertinence de la production au regard du sujet - Clarté et pertinence de la synthèse écrite - Capacité à défendre oralement son travail et à répondre aux questions - Implication personnelle dans le travail en équipe			

ANNEE SCOLAIRE 20__ - 20__

SERIE ES
CLASSE DE PREMIERE

NOM DE L'ÉLEVE : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Etablissement _____

Effectif de la division _____

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE		Cocher par discipline et par ordre le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire : 1 - Satisfait 2 - Moyen 3 - Insatisfait	APPRECIATION DES PROFESSEURS			NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne de l'élève	Moyenne annuelle de l'élève		Moyenne annuelle de la classe	1	2	
OPTIONS FACULTATIVES							
LATIN	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
GREC	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
LANGUE VIVANTE 3 (étrangère ou régionale)	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1er						
	2e						
	3e						
	4e						
ARTS PLASTIQUES ou CINEMA- AUDIOVISUEL ou	1er						
	2e						
	3e						
	4e						

• Connaissance de la langue
• Méthode des méthodes
• Connaissance de la civilisation et de la littérature

• Connaissance de la langue
• Méthode des méthodes
• Connaissance de la civilisation et de la littérature

• Compréhension de la langue parlée
• Expression orale
• Compréhension de documents écrits
• Exposition écrite

• Méthode de l'écriture
• Niveau de réalisation
• Compétences
• Progress

Savoirs et compétences dans
- la composante artistique et technique
- la composante culturelle
- l'investissement personnel

Savoirs et compétences dans
- la composante artistique et technique
- la composante culturelle
- l'investissement personnel

DISCIPLINES	EVALUATION CHIFFREE			APPRECIATION DES PROFESSEURS			NOM ET SIGNATURE DU OU DES PROFESSEURS
	Note moyenne annuelle de l'élève	Moyenne annuelle de la classe	pourcentage des élèves de la classe	1	2	3	
OPTIONS FACULTATIVES							
DANSE	1er						
	2e						
	3e						
ou	1er						
	2e						
	3e						
HISTOIRE DES ARTS	1er						
	2e						
	3e						
ou	1er						
	2e						
	3e						
MUSIQUE	1er						
	2e						
	3e						
ou	1er						
	2e						
	3e						
THEATRE-EXPRESSION DRAMATIQUE	1er						
	2e						
	3e						
ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE							
	1er						
	2e						
	3e						
	1er						
	2e						
	3e						
	1er						
	2e						
	3e						

Cocher par discipline et par critère le niveau atteint sur l'ensemble de l'année scolaire.

1 - Satisfait
2 - Moyen
3 - Insuffisant

Savoirs et compétences dans :
- la composante artistique et technique
- la composante culturelle
Investissement personnel

Savoirs et compétences dans :
- la recherche documentaire
- la composante culturelle
Investissement personnel

Savoirs et compétences dans :
- la composante artistique et technique
- la composante culturelle
Investissement personnel

Savoirs et compétences dans :
- la composante artistique et technique
- la composante culturelle
Investissement personnel

Activité et investissement personnel
- Maîtrise écrite et orale
- Capacité d'analyse critique
- Capacité d'argumentation

CLASSE TERMINALE

Informations particulières relatives à l'établissement ou à la classe susceptibles d'éclairer le jury :

AVIS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE			VISA et éventuellement OBSERVATIONS du Chef d'Établissement	VISA du Président du jury
Effectif de la division	<input style="width: 40px; height: 20px;" type="text"/>	Faire une croix en face de l'avis qui concerne l'élève		
Avis très favorable				
Avis favorable				
Avis assez favorable				
Doit faire ses preuves à l'examen				
Date : Signature :				

Signature de l'élève Cachet de l'établissement

CLASSE TERMINALE

Informations particulières relatives à l'établissement ou à la classe susceptibles d'éclairer le jury, dans le cas d'un élève redoublant :

AVIS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE			VISA et éventuellement OBSERVATIONS du Chef d'Établissement	VISA du Président du jury
Effectif de la division	<input style="width: 40px; height: 20px;" type="text"/>	Faire une croix en face de l'avis qui concerne l'élève		
Avis très favorable				
Avis favorable				
Avis assez favorable				
Doit faire ses preuves à l'examen				
Date : Signature :				

Signature de l'élève Cachet de l'établissement